

# Championnats d'hiver open des Maîtres d'Ile de France



## 4 et 5 Mars 2017

25m



**VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR**  
Lieu sera précisé ultérieurement

### ■ Équipement

Bassin de 25 mètres

### ■ Catégories d'âges

#### ■ Épreuves individuelles

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| C0 | 20 à 24 ans | 1997 / 1993 |
| C1 | 25 à 29 ans | 1992 / 1988 |
| C2 | 30 à 34 ans | 1987 / 1983 |
| C3 | 35 à 39 ans | 1982 / 1978 |
| C4 | 40 à 44 ans | 1977 / 1973 |
| C5 | 45 à 49 ans | 1972 / 1968 |
| C6 | 50 à 54 ans | 1967 / 1963 |
| C7 | 55 à 59 ans | 1962 / 1958 |

|     |             |               |
|-----|-------------|---------------|
| C8  | 60 à 64 ans | 1957 / 1953   |
| C9  | 65 à 69 ans | 1952 / 1948   |
| C10 | 70 à 74 ans | 1947 / 1943   |
| C11 | 75 à 79 ans | 1942 / 1938   |
| C12 | 80 à 84 ans | 1937 / 1933   |
| C13 | 85 à 89 ans | 1932 / 1928   |
| C14 | 90 à 94 ans | 1927 / 1923   |
| C15 | 95 et après | 1922 et avant |

#### ■ Épreuves de relais

|    |                      |
|----|----------------------|
| R1 | Entre 100 et 119 ans |
| R2 | 120 / 159 ans        |
| R3 | 160 / 199 ans        |
| R4 | 200 / 239 ans        |

|    |                 |
|----|-----------------|
| R5 | 240 / 279 ans   |
| R6 | 280 / 319 ans   |
| R7 | 320 / 359 ans   |
| R8 | 360 ans et plus |

### ■ Horaires

|                                | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup><br>réunion | 3 <sup>ème</sup> réunion |
|--------------------------------|---|--------------------------|
| <b>Ouverture des portes</b>    | <b>13h30</b>                                    | <b>7h30</b>              |
| <b>Début de la compétition</b> | <b>14h30</b>                                    | <b>8h30</b>              |

### ■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. Il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Chaque nageur pourra participer à 5 épreuves individuelles et aux relais. Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

## ■ Programme

| 1 <sup>ère</sup> réunion Samedi 4 mars<br>Ouverture portes : 13H00  | 3 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 5 mars<br>Ouverture portes : 8h00  |
|---|--|
| 200 Nage Libre Dames et Messieurs<br>100 4 Nages Dames et Messieurs<br>200 Brasse Dames et Messieurs<br>100 Papillon Dames et Messieurs | 400 Nage Libre Messieurs et Dames<br>50 Papillon Messieurs et Dames<br>200 4 Nages Messieurs et Dames<br>50 Dos Messieurs et Dames<br>4x50 Nage Libre Messieurs Dames et mixte |
| 2 <sup>ème</sup> réunion Samedi 4 mars<br>Ouverture des portes : 18h00  | 4 <sup>ème</sup> réunion Dimanche 5 mars<br>Ouverture des portes : 14H00   |
| 100 Dos Dames et Messieurs<br>200 Papillon Dames et Messieurs<br>50 brasse Dames et Messieurs<br>100 Nage libre Dames et Messieurs      | 200 Dos Messieurs et Dames<br>50 Nage Libre Messieurs et Dames<br>100 Brasse Messieurs et Dames<br>4x50 4 Nages Messieurs Dames et mixte                                       |

**NB** : Mixte = moitié dames et moitié messieurs

## ■ Modalités d'engagement : voir *dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales.*

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

**ATTENTION** : Pour valider les bons de commande des engagements sur extranat.fr, il convient de cliquer **sur le symbole « euro »**, de valider la sélection puis valider définitivement. **Sans cette étape les engagements ne seront pas pris en compte.**

Une start-list paraîtra sur le site du CIF le 2 mars 2017.

Les nageurs devront obligatoirement être licenciés à la date du dépôt des engagements.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : Le règlement *financier* se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité Ile de France de Natation » au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Les forfaits non déclarés avant le **28 février 2017 à 17h** ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquise au C.I.F.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

## ■ Droits d'engagements

Voir la partie relative aux *Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales.*

## ■ Officiels

1 officiel par club à partir de 5 nageurs engagés et pour chaque journée. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.

## ■ Récompenses

Classement individuel: Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.

Classement relais: Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

Une récompense sous la forme d'un équipement sera remise aux trois premières équipes d'Ile de France ayant été les plus performantes par cumul des points marqués par chacun des nageurs et nageuses du club engagés lors des championnats individuels hiver et été. Cette récompense sera remise lors de l'assemblée générale du CIF pour la saison considérée.

**Rappel** : Une nageuse ou un nageur, hors Ile de France, ou étranger engagé sur la compétition ne pourra prétendre au titre de champion d'Ile de France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile de France open ». Le premier national sera déclaré champion d'Ile de France.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile de France ni détenir un record d'Ile de France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile de France.

Les C0 ne peuvent pas être intégrés dans les relais. Si tel était le cas, ceux-ci ne seraient pas classés.